

Les représentants du personnel

à Monsieur l'Inspecteur
d'Académie
DSDEN 53
Cité administrative - BP 23851
53030 – LAVAL cedex 9

A Laval le 22 janvier 2019

Objet : Circulaire mouvement 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Les représentants du personnel ont appris mercredi 16 janvier, votre décision d'étudier à nouveau en GT la prochaine circulaire « mouvement départemental ».

Les représentants du personnel unanimes vous informent qu'ils n'accepteront ni la remise en cause des prérogatives de la CAPD ni celle des règles départementales du mouvement, négociées en CAPD depuis de longues années et qui ont fait leur preuve.

Nous nous opposerons fermement à toute remise en cause des deux phases de saisie des vœux, à la réintroduction de vœux géographiques, à la modification d'attribution des priorités légales.

Nos organisations syndicales sont prêtes à appeler l'ensemble des personnels à la mobilisation.

C'est pourquoi nous sollicitons une audience dans les plus brefs délais et avant la tenue du groupe de travail.

Les représentants du personnel FSU, Unsa Education, FNEC-FP FO, CGT Educ'action,

